

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) représentée par son Président Directeur Général, M. Khalid Cheddadi, a déclaré le 15 février 2012, avoir acquis sur le marché de blocs, le 10 février 2012, 1 304 025 actions Lesieur Cristal, au cours unitaire de 110 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5 % dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la CIMR détient 1 519 733 actions Lesieur Cristal soit 5,5% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, la CIMR envisage de poursuivre les achats et de siéger au conseil d'administration

La CIMR agit de concert avec les sociétés suivantes :

Dénomination	% de détention directe dans le capital de Lesieur Cristal
MAMDA	2,75%
MCMA	2,75%
CMR	5,5%
Wafa Assurance	5,5%
Oleosud	41%

**Contact CDVM :**

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières